

## Le diacre permanent dans la vie de l'Église.

Le concile Vatican II a redonné place au diacre dans la vie ecclésiale. Le diacre est un ministre ordonné (comme l'évêque et le prêtre) il est marié ou célibataire. Il est serviteur, c'est le sens du mot (diacre vient du grec diakonos serviteur). Il a place comme tout chrétien dans l'assemblée eucharistique (la messe) et il se met aux côtés de l'autel pour signifier que son service s'enracine dans le Christ qui nous a aimé et s'est livré pour nous, et pour nous ressusciter. Ainsi le service du diacre est l'œuvre de la charité (qui est l'amour de Dieu répandu en nos cœurs) avec un but : relever, servir ses frères humains.

On a peine à distinguer le diacre de l'évêque et des prêtres. Il est vrai que prêtres et évêque ont été ordonnés également au ministère diaconal, il le sont toujours c'est aussi l'esprit de service qui les mène. Le diacre est là pour redire à l'ensemble de l'assemblée, de l'église qu'elle est servante à la suite du Christ. Tout comme prêtres et évêque sont là dans l'assemblée pour signifier que chaque chrétien et l'assemblée tout entière est enfant de Dieu. Le ministère sacerdotal (évêque et prêtre) redit l'altérité du Christ à son Église, le diacre dit que toute l'Église est servante.

Notre paroisse ne connaît pas ce ministère, c'est un manque. Vous pouvez porter un regard de foi sur ceux que vous connaissez et discerner en tel homme, marié ou non, une personne que le Seigneur appelle à ce service. Cet homme-là habite en paix avec les siens, il a le souci d'édifier, il est attaché par la foi l'espérance et l'amour à notre Seigneur. Ce n'est pas un donneur de leçons ou un beau parleur, il aime servir, se donner, s'oublier tout en cherchant comme tout un chacun le délicat équilibre parmi les activités et les appels dans sa vie professionnelle, familiale, sociale.

Le diacre reçoit une mission de l'évêque par ex : comme militant dans le secours catholique ou un autre service, éducateur de la foi auprès de jeunes ou dans un autre mouvement, visiteur de prison ou auprès des malades, pour servir dans sa vie professionnelle comme témoin de Jésus-Christ... Bref ce n'est pas un surhomme, c'est un homme appelé par le Seigneur, et votre regard de foi peut éveiller en lui sa vocation.

Si la lecture de ces quelques lignes éveille en vous la prière pour l'Église, et vous fait penser à quelques personnes... Alors vous pouvez -et l'on vous en serait reconnaissant- d'en parler à Paul PELERIN de Faumont qui participe à l'équipe de doyenné pour le diaconat permanent, ou aux prêtres de votre paroisse ou à un des membres de l'équipe d'animation paroissiale (Marie-Paule DELOFFRE ou Luc CUISINIER).

Merci de votre coopération.

Abbé Serge Hermant.

1) vous pouvez lire un article signé François-Xavier MAIGRE dans le journal LA CROIX daté du 3 février 2010, une copie de cet article est disponible à la salle paroissiale.

2) le pape Benoît XVI a publié un motu proprio « Omnium in mentem » le 26 octobre 2009. Vous pouvez le trouver sur le site du Vatican ou bientôt dans la revue Documentation Catholique (sera bientôt disponible à la salle paroissiale)

\*\*\*\* oo \*\*\*\* oo \*\*\*\*

## Carême formez-vous !

**Rencontre sur l'histoire de l'Église : « Saint Augustin et le moine Pélage ».**  
ou La grâce cela coûte combien ?

**le Mardi 9 mars à 20 h15 salle paroissiale.**

Comme à l'habitude M. Guy HORNEZ nous fera part du fruit de ses lectures et de ses études. Connaître l'histoire et les histoires de la vie de l'Église c'est apprendre à répondre en chrétien aujourd'hui.

**Rencontre biblique sur le livre de l'Apocalypse**, vous pouvez vous présenter même si vous avez raté la première rencontre :

**Jeudi 11 mars de 20 h15 à 21 h30. Salle paroissiale.**

Nous lisons, comprenons et partageons nos points de vue.